

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 035-213500853-20221214-D22_180-DE

M) TARIF PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX ERRANTS

	2022	2023
Prise en charge de l'animal, recherche du propriétaire et remise rapide de l'animal	23.00 €	25.00 €
Conduite de l'animal à la fourrière	23.00 €	25.00 €
Prise en charge de l'animal par la commune jusqu'à la conduite à la fourrière	46.00 €	50.00 €

N) TARIF RETRAIT DES VEHICULES EN STATIONNEMENT ABUSIF – tarifs votés par arrêtés ministériels

	2022			2023		
	Enlèvement Arrêté ministériel du 03/08/2020	Expertise Arrêté ministériel du 03/08/2020	Arrêté ministériel du 03/08/2020	Enlèvement Arrêté ministériel du 03/08/2020	Expertise Arrêté ministériel du 03/08/2020	Arrêté ministériel du 03/08/2020
VL	121.27 €	61.00 €	182.27 €	121.27 €	61.00 €	182.27 €
2 ou 3 Roues	45.70 €	30.50 €	76.20 €	45.70 €	30.50 €	76.20 €